

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Psychologue
Cadre d'emplois/catégorie :	Psychologue territorial / Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Citoyenneté - Direction de la Petite Enfance - Service qualité et expertise
Lieu de travail	Site central de Créteil et crèches départementales
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service qualité et expertise Lien fonctionnel avec le responsable de territoire

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La direction de la Petite Enfance participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion des 81 crèches départementales. Elle veille à la qualité de ce mode d'accueil, à la maîtrise de ses ressources et à la construction de nouveaux établissements, dans le cadre du Projet éducatif départemental pour la petite enfance traduit en projets pédagogiques par les équipes dans les établissements.

MISSION DU POSTE

Rattaché à la direction de la Petite Enfance, le psychologue en crèche participe, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, à la bonne marche des établissements départementaux d'accueil du jeune enfant, dans le cadre de la politique Petite enfance du Département.

Il promeut des dynamiques de travail qui prennent en compte la dimension psychique des enfants, des familles et des professionnels.

Il soutient les collectifs de travail en crèche, aide à la compréhension de la place de chacun dans la dynamique de l'établissement. Il aide les professionnels à maintenir un regard distancié sur les situations et à pouvoir mieux analyser des événements dans la globalité de la situation.

Il appuie le responsable de territoire et les responsables des crèches dans la compréhension et l'analyse de la dynamique d'équipe.

Il participe à la prévention et au repérage clinique précoce des troubles du développement de l'enfant.

Il rédige les comptes rendus, notes et le rapport d'activité annuel relatifs à son action, à ses observations auprès des enfants, des familles, des équipes et à ses contributions institutionnelles.

DOMAINES D'ACTIVITÉ ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Soutien au développement et à l'épanouissement des enfants

- Observer les enfants, notamment en cas de comportements inhabituels, d'inquiétudes de l'équipe ou de situations particulières.
- Contribuer à l'analyse du développement psychomoteur, affectif, relationnel et cognitif des enfants.
- Participer à l'orientation vers les partenaires spécialisés lorsque cela est nécessaire.

Accompagnement des professionnels

- Aider à analyser les situations complexes du quotidien
- Participer aux réunions d'équipe selon les besoins identifiés.
- Favoriser la prise de recul dans des contextes parfois intenses ou émotionnellement chargés.
- Écouter avec neutralité et bienveillance les professionnels pour les aider à faire face aux situations complexes.
- Soutenir l'équipe dans l'accueil des enfants, notamment ceux à besoins spécifiques en lien avec le RSAI.
- Définir avec le responsable de territoire les modalités spécifiques d'accompagnement des équipes de crèches en difficulté.
- Contribuer à la prévention et au repérage de toute forme de maltraitance au sein de la crèche, en soutenant les équipes dans une pratique bienveillante et sécurisante pour l'enfant.
- Intervenir avec bienveillance, neutralité et non-jugement, sans se positionner comme expert prescripteur.

Intervention auprès des familles

- Favoriser le dialogue parents-professionnels dans les situations sensibles ou complexes.
- Recevoir les familles en entretien individuel lorsque la situation nécessite un temps d'écoute ou une orientation

dans le cadre du soutien à la parentalité.

- Coanimer des réunions thématiques (sommeil, séparation, morsures, propreté, émotions...).

Participation aux projets portés par la direction de la petite enfance

- Contribuer à la mise en place ou l'évolution des projets de la direction de la petite enfance
- Contribuer aux travaux et groupes de travail transversaux initiés par la direction de la Petite Enfance.
- Travailler en lien étroit avec la direction : analyse de situations sensibles, médiation, soutien à la gestion d'équipe si nécessaire.
- Compléter les connaissances théoriques des professionnels, contribuer à la formation continue, par des ateliers, échanges de pratiques, visioconférences etc.
- Participer à l'élaboration d'outils pédagogiques, de supports de formation, de ressources pour les équipes.

Participation au réseau local

- Identifier les ressources du territoire permettant d'apporter des solutions aux situations individuelles : ressources associatives, professionnelles, institutionnelles, etc.
- Participation à diverses réunions de synthèse.

Mission de protection de l'enfance et prévention de la maltraitance

- Participer au repérage des situations de danger ou risque de danger concernant les enfants.
- Contribuer à la rédaction d'informations préoccupantes en lien avec les directions et le responsable de territoire lorsqu'une situation l'impose.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES

Connaissances	Indispensables à la prise de poste Connaissance du développement de l'enfant de 0 à 6 ans et des dynamiques de groupe.
	À acquérir au cours de l'activité Connaissance de l'institution et du projet éducatif départemental pour la petite enfance.
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste Savoirs socio-professionnels, principes de communication, conduites d'entretien, travaux d'observation, animation de groupes de paroles, capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
	À acquérir au cours de l'activité Animation et coordination d'équipe sans lien hiérarchique.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	Internes Équipes pluridisciplinaires de crèches, Direction de la Petite Enfance, services départementaux. Externes : parents, partenaires médico-sociaux.
Conditions particulières d'exercice	Permis B préconisé pour assurer les déplacements dans les établissements. Animation de réunions tardives dans les crèches.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Matériels et logiciels informatiques, véhicule de pool Espace de supervision pour soutenir la qualité des pratiques et la prise de recul professionnelle.

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	PRÉ REQUIS : master 2 de psychologie clinique ou psychologie de l'éducation
	SOUHAITÉ : psychologue du développement de l'enfant ou neuropsychologue avec une expérience en petite enfance
Expérience	EXIGÉE : expérience dans le secteur de la petite enfance
	SOUHAITÉE : expérience du travail en crèche
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	
oui non ☒	

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON
- Prime d'encadrement : NON
- IFSE : Groupe 2 – Autres fonctions
- Autres (préciser) :

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
<i>Melle BÉGIN</i> <i>Responsable du Service Ressources Humaines</i> <i>Direction de petite enfance</i>	<i>12/01/26</i> <i>Olivier CUIROU</i> <i>avis favorable</i> <i>Directeur adjoint</i>	

CADRE RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution